DÉMOCRATIE ZÉRO6

Dans les Alpes-Maritimes, un préfet s'est permis de déclarer illégal un référendum consultatif initié par des élus. Et a tenté d'interdire une consultation populaire organisée par des associations en menaçant de peine de prison quiconque en seraient les organisateurs, alors que sur l'ensemble du territoire français ces référendums ont lieu sans qu'un préfet ne s'y oppose. Les habitants de la vallée de la Roya, les associations et les élus, ont été les premiers à braver ces interdictions et à mettre en place un processus démocratique, (quasi clandestin), sous forme de consultation populaire à propos de la création d'une communauté de communes. Ce film est l'histoire de ce processus.

J'ai le sentiment que la singularité qui traverse ce film a quelque chose d'universel parce qu'elle touche aux fondamentaux de la démocratie. On peut dire que la majorité départementale est une annexe de la majorité gouvernementale. Elle agit avec la même arrogance et se permet le même genre d'exactions en allant parfois encore plus loin.

Ces interdictions et ces menaces m'ont choqué et j'ai été touché par l'engagement citoyen des habitants, associations et de certains élus qui ont maintenu coûte que coûte les consultations populaires « illégales ». Il m'est apparu nécessaire d'en témoigner et de montrer la beauté de ces hommes et femmes qui se battent pour ne pas qu'on les bâillonne.

En faisant ce film j'ai essayé de comprendre dans les travers de cette démocratie, les torts qu'elle se fait à elle-même, en les pointant du doigt.

Michel Toesca.